



A. & L. GENOT
480 avenue du Prado
BP 303
13269 MARSEILLE CEDEX 08
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 53 60
Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 55
Site internet : www.kpmg.fr

Association Point Formation

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008
Association Point Formation
Qauti Poterne – Quartier de l’Ile
13500 Martigues
Ce rapport contient 13 pages

Association Point Formation

Siège social : Quai Poterne – Quartier de l’Ile – 13500 Martigues

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Point Formation, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

La note A de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'élaboration et à la présentation des comptes de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Contrôle interne

Compte tenu des spécificités de votre association et en l'absence d'un dispositif suffisamment élaboré de contrôle interne, nous avons mis en œuvre les contrôles substantifs que nous avons estimés adaptés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 16 juin 2009

Société d'Expertise Comptable A. & L. GENOT
Membre de KPMG S.A.



Joëlle BOUCHARD
Directeur de Mission



Alain L. GENOT
Président du Directoire

ASSOCIATION POINT FORMATION

DOCUMENTS LEGAUX

EXERCICE DU

01.01.2008 AU 31.12.2008

Ci

ASSOCIATION POINT FORMATION
BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

LIBELLE	ACTIF			PASSIF			
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT PROVISION	VALEUR NETTE AU 31/12/2008	EXERCICE AU 31/12/2007	LIBELLE	VALEUR NETTE AU 31/12/2008	EXERCICE AU 31/12/2007
ACTIF IMMOBILISE					FONDS ASSOCIATIFS		
Immobilisations incorporelles	11 889,84	8 366,61	3 523,23	0,01	Réserves	76 834,30	76 834,30
Immobilisations corporelles	77 541,23	77 541,22	0,01	0,01	Report a nouveau	57 603,77	-63 210,97
Immobilisations financières	1 923,45	0,00	1 923,45	1 923,45	Résultat de l'exercice	47 832,61	120 814,74
TOTAL 1	91 354,52	85 907,83	5 446,69	1 923,47	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
					Subvention investissements non renouvelables	-0,01	-0,01
ACTIF CIRCULANT					TOTAL 1	182 270,67	134 438,06
Stock de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fournisseurs avances et comptes	0,00	0,00	0,00	2 188,02	Provisions pour risques	0,00	0,00
Clients et comptes rattachés	75 991,44	1 603,07	74 388,37	80 524,00	Provisions pour charges d'exploitation	0,00	0,00
Créances fiscales et sociales	2 533,10	0,00	2 533,10	2 533,10	TOTAL 2	0,00	0,00
Autres créances	246 586,54	78 041,44	168 545,10	161 869,35			
Disponibilité	165 495,84	165 495,84	0,00	126 486,63	FONDS DEDIES		
TOTAL 2	490 606,92	79 644,51	410 962,41	373 601,10	-sur subventions de fonctionnement	0,00	0,00
					-sur autres ressources	0,00	0,00
COMPTES A REGULARISER					TOTAL 3	0,00	0,00
Charges constatées d'avance	1 595,13	0,00	1 595,13	1 525,53	DETTES FINANCIERES		
Charges a étaler	0,00	0,00	0,00	0,00	Dettes financières	0,00	0,00
TOTAL 3	1 595,13	0,00	1 595,13	1 525,53	Dépôts de garantie reçues	0,00	0,00
					TOTAL 4	0,00	0,00
					DETTES D'EXPLOITATION		
					Avances et acomptes reçus	2 854,93	2 854,93
					Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 891,32	18 438,33
					Dettes fiscales et sociales	99 561,34	92 690,38
					Autres dettes	4 369,87	5 023,20
					TOTAL 5	111 677,46	119 006,84
					COMPTES A REGULARISER		
					Produits constatés d'avance	124 056,10	123 605,20
					TOTAL 6	124 056,10	123 605,20
TOTAL ACTIF	583 556,57	165 552,34	418 004,23	377 050,10	TOTAL PASSIF	418 004,23	377 050,10

3

ASSOCIATION POINT FORMATION
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2008

LIBELLE	DU 01/01/2008 AU 31/12/2008		2007
	PAR POSTE	PAR NATURE	PAR NATURE
PRODUITS D'EXPLOITATION		649 658,53	634 214,81
Production vendue de biens et services	130 688,56		
Production immobilisee	0,00		
Subvention d'exploitation	421 537,81		
Reprises sur provision et transfert de charges	0,00		
Autres produits de gestion	97 432,16		
	0,00		
CHARGES D'EXPLOITATION		620 148,75	518 634,24
Achats sur stock en cours	0,00		
Variation de stock	0,00		
Achats autres approvisionnements	3 168,98		
Autres achats et charges externes	30 590,97		
Impots et taxes et versements assimilés	25 234,80		
Salaires et traitements	308 736,76		
Charges sociales	119 292,71		
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	46 289,58		
Autres charges	86 834,95		
RESULTAT D'EXPLOITATION		29 509,78	115 580,57
QUOTE PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		0,00	
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS		13,46	0,00
Autres interets et produits	13,46		
Reprise provision	0,00		
CHARGES FINANCIERES		0,00	1 670,81
Interets et charges	0,00		
RESULTAT FINANCIER		13,46	-1 670,81
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		29 523,24	113 909,76
PRODUITS EXCEPTIONNELS		18 309,37	15 182,50
Subvention recue	0,00		
Produits sur exercices antérieurs	18 309,37		
Quote part subvention viré au résultat	0,00		
Reprises sur provisions			
CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00	8 277,52
Charges de gestion courante	0,00		
Coût de cessions			
Dotations exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL		18 309,37	6 904,98
IMPOTS SOCIETE		0,00	
TOTAL DES PRODUITS		667 981,36	649 397,31
TOTAL DES CHARGES		620 148,75	528 582,57
RESULTAT NET COMPTABLE		47 832,61	120 814,74

e

A . REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les Comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), à savoir :

- respect du principe de prudence,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'Association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n° 99-01.

A1- Méthode d'évaluation

La méthode retenue est celle des coûts historiques d'acquisition ou de production .

A2- Calcul des Amortissements et Provisions

A2.1. Les Amortissements

Tous les biens sont amortis selon le principe de l'amortissement linéaire..
Leur durée est de 3 ans.

A2.2. Les Provisions

- Les provisions pour dépréciation des immobilisations financières (gestion des prêts) et des comptes clients sont définies en fonction du risque de recouvrement, et entérinées par le Conseil d'Administration de l'Association.
- Les provisions pour charges concernent des risques de reversement de subvention

Ci

A3- Information pour donner l'image fidèle

L'effectif de l'Association, à la clôture de l'exercice, est de 16 salariés, 11 contrats à durée indéterminée et 8 contrats à durée déterminée (2 CDD, 1 contrat avenir et 6 vacataires).

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-56 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, aucune rémunération et avantages en nature n'ont été versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés.

La Communauté d'Agglomération Ouest Etang de Berre met à disposition à titre gratuit les locaux et du personnel administratif.

B COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

B1 ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

NATURE	AU 01/01/2008	augmentation	diminution	AU 31/12/2008
Immobilisations incorporelles				
frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
logiciels informatiques	6 753,02	5 136,82	0,00	11 889,84
Immobilisations corporelles				
materiel et mobilier divers	77 541,23	0,00	0,00	77 541,23
materiel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financieres				
prêts	1 923,45	0,00	0,00	1 923,45
TOTAL	86 217,70	5 136,82	0,00	91 354,52

B2 ETAT DES AMORTISSEMENTS

NATURE	AU 01/01/2008	dotation	reprise	AU 31/12/2008
Immobilisations incorporelles	6 753,01	1 613,60	0,00	8 366,61
Immobilisations corporelles	77 541,22	0,00	0,00	77 541,22
TOTAL	84 294,23	1 613,60	0,00	85 907,83

B3 ETAT DES PROVISIONS

NATURE	AU 01/01/2008	dotation	reprise	AU 31/12/2008
Pour charges exploitations	0,00	0,00	0,00	0,00
Pour risques	0,00	0,00	0,00	0,00
Pour creances douteuses	70 418,84	1 050,50	69 866,27	1 603,07
Pour debiteur divers	61 909,69	43 625,48	27 493,73	78 041,44
TOTAL	132 328,53	44 675,98	97 360,00	79 644,51

G

B4 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

NATURE	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS 1 AN
ETAT DES CREANCES			
Sur fournisseurs avances	4,17	4,17	
Sur clients	75 991,44	75 991,44	
Etat -charges sociales	836,00	836,00	
Debiteurs divers			
avance sur salaire	1 697,10	1 697,10	
Subventions collectivités	243 250,77	243 250,77	
autres debiteurs	3 335,77	3 335,77	
charges constatees d'avance	1 595,13	1 595,13	
TOTAL 1	326 710,38	326 710,38	0,00
ETAT DES DETTES			
Decouvert bancaire	0,00	0,00	
Dépôts et cautions recus	0,00		0,00
Avances et acomptes recus	2 854,93	2 854,93	
Fournisseurs et comptes rattaches			
sur immobilisations	0,00	0,00	
sur effets a payer	0,00	0,00	
sur biens et services	4 895,49	4 895,49	
sur factures non parvenues	0,00	0,00	
Personnel remuneration due	6 111,00	6 111,00	
Personnel congés payés	31 045,21	31 045,21	
Personnel prime fin année	0,00	0,00	
Securité sociale et autres	27 251,42	27 251,42	
sur congés payés	14 099,81	14 099,81	
sur prime fin année	0,00	0,00	
Etat -T.V.A	0,00	0,00	
Etat - impots societe	0,00	0,00	
Etat-autres impots	21 053,90	21 053,90	
Dettes d'exploitation			
associés	0,00		
autres dettes	4 369,87	4 369,87	
Produits constatés d'avance	124 056,10	124 056,10	
TOTAL 2	235 737,73	235 737,73	0,00

B . COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :

B5 - Charges à payer et Produits à recevoir

B5.1 -Charges à payer : 70 568.79 Euros

Elles sont d'exploitation pour 4 369.87 €, fiscales pour 21 053.90 €, et au titre des congés payés pour 45 145.02 € .

B5.2 -Produits à recevoir : 3 335.57 Euros

Ils sont d'exploitation pour 1665.57 € et fiscaux pour 1670.00 €

B6 - Charges et Produits constatés d'avance

B6.1. Charges constatées d'avance : 1595.13 Euros

Elles sont d'exploitation et correspondent à des charges payées avant le terme de l'exercice, pour des activités à réaliser sur l'exercice comptable 2008.

B6.2. Produits constatés d'avance : 124 056.10 Euros

Ils sont d'exploitation et correspondent:

NATURE	MONTANTS
CLIENTS APP ET BPJEPS	2202.17 €
SUBVENTIONS	121853.93 €

Ci

C . ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS :

C12- Droits Individuels à la Formation :

Le cumul des droits acquis par les salariés au 31 Décembre 2008 correspond à un volume de 609 Heures «formation»

C13- Engagements pris en matière de retraite :

Engagements Retraite	Provisionné	Non Provisionné	Total
I. D. R		14 653 €	14 653 €

Les hypothèses retenues :

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié,
- Le coefficient d'évolution des salaires est de 2.92%,
- Le taux d'actualisation est de 5.10 %,
- Le turn over est faible,
- L'âge de départ à la retraite est de 65 ans,
- Le taux de charges sociales est de 37%.



A. & L. GENOT
480 avenue du Prado
BP 303
13269 MARSEILLE CEDEX 08
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 53 60
Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 55
Site internet : www.kpmg.fr

Association Point Formation

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2008
Association Point Formation
Quai Poterne - Quartier de l'Ile
13500 Martigues
Ce rapport contient 2 pages



A. & L. GENOT
480 avenue du Prado
BP 303
13269 MARSEILLE CEDEX 08
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 53 60
Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 55
Site internet : www.kpmg.fr

Association Point Formation

Siège social : Quai Poterne - Quartier de l'Ile - 13500 Martigues

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2008


A l'assemblée générale de l'Association Point Formation,


En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Marseille, le 16 juin 2009

Société d'Expertise Comptable A. & L. GENOT
Membre de KPMG S.A.


Joëlle BOUCHARD
Directeur de Mission


Alain L. GENOT
Président du Directoire